

La Charte de l'Arbre

Ville de Chamalières

CHAMALIÈRES

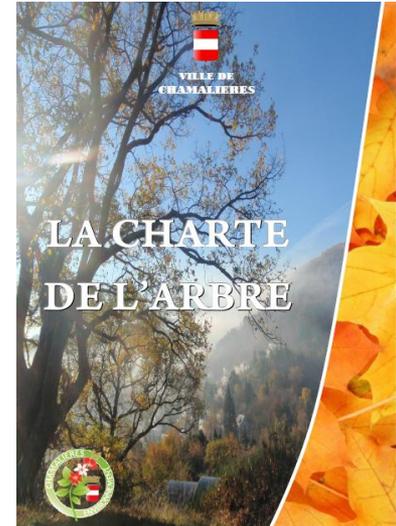


Ville de référence et d'innovation



Qu'est ce que c'est ?

- Document qui va promouvoir la gestion durable de l'arbre sur un territoire.
- Objectifs :
 - sensibiliser les usagers de l'espace public à la protection du patrimoine arboré
 - faire comprendre et respecter les principes de gestion durable de l'arbre.
 - proposer des solutions de gestion et des bonnes pratiques à suivre.
- Démarche entreprise dans de nombreuses villes... mais peu en Auvergne.



Contenu

- Document en 4 parties :

1^{ère} Partie : Pourquoi une Charte ?

2^e Partie : L'arbre et la ville de Chamalières



Axe communication

3^e Partie : Arbre et réglementation

4^e Partie : Fiches techniques



Axe technique

1^{ère} Partie : Pourquoi une Charte ?

- Explique les raisons de la création de ce document
- Le respect de 8 principes :
 - la diversité
 - la permanence
 - la durée
 - la dynamique du paysage
 - l'économie
 - la pédagogie
 - la solidarité
 - l'innovation



2^{ème} Partie : L'arbre et la ville de Chamalières

- Intégration de l'arbre dans le milieu urbain Chamaliérois



- Les vertus de l'arbre en ville (dépollution, biodiversité, oxygène...)

3^{ème} Partie : L'arbre et la réglementation

- Fixe le cadre réglementaire de l'arbre en ville



- Expose les principaux documents et règles à respecter :
 - Le PLU
 - Les sites classés
 - Le code civil et les règles de mitoyenneté
 - Les servitudes à proximité des réseaux
 - ect...

4^{ème} partie : Les fiches techniques

- Proposent et conseillent des solutions de gestion durable

- Neuf fiches :
 - Inventaires et diagnostics
 - La plantation
 - La taille et l'élagage
 - Les travaux d'entretien
 - La protection lors des chantiers
 - La communication
 - La gestion du salage
 - La cohabitation avec les oiseaux

LA TAILLE ET L'ELAGAGE

Contexte

Dans le milieu urbain, la taille et l'élagage sont des éléments essentiels qui vont accompagner la gestion des arbres tout au long de leur vie, et aussi modifier leur architecture naturelle.

Historiquement l'après Seconde Guerre Mondiale s'est accompagnée d'une brusque perte de connaissance concernant l'arbre et ses besoins et des techniques de taille et d'élagage respectueuses, pourtant utilisées par les anciens. Les trente glorieuses ne l'ont pas vraiment été pour l'arbre ; en effet les nouvelles priorités de modernisation ont entraîné, dans les villes de France et notamment Chamalières, des tailles drastiques des arbres afin d'élargir les voies. Une connaissance approfondie de la biologie de l'arbre à ce moment-là aurait permis d'éviter cela. Les platanes Avenue de Royat ou Avenue Fontmaire, sont un vestige de cette période ; ils possèdent un tronc volumineux, témoignant de leur âge, mais les houppiers faiblement développés portent encore les stigmates des tailles sévères qu'ils ont subies.



La taille drastique subie par ce platane autrefois, lui donne un intérêt esthétique faible en plus d'avoir entamée sa vitalité (Avenue de Royat)

Aujourd'hui une reconquête des connaissances des techniques de tailles et d'élagages est en cours ; de nouveau de nombreuses villes mettent en œuvre des moyens afin que celles-ci soient respectées. Chamalières s'est donc munie d'une équipe Arbre, capable d'effectuer les tailles dans les « règles de l'art ».

Objectif de la fiche technique

- Expliquer les principes de taille et d'élagage respectant la biologie et l'écologie de l'arbre et adaptable dans le contexte urbain.
- Décrire les techniques de taille respectueuse de l'arbre.

- **la forme mixte** : comme son nom l'indique, elle est composée de plusieurs formes, sur le même arbre. Elle est à réserver aux arbres dont les contraintes sont différentes tout autour de lui, car l'esthétique n'est pas toujours au rendez-vous avec ce type de forme.

La période de taille

La période de taille est déterminée selon le stade d'évolution de l'arbre au cours de l'année ; on distingue donc 2 périodes, la taille en vert et la taille en bois sec.

- **la taille en vert** : elle s'effectue lorsque l'arbre est pleinement en feuilles. Modérée, elle est peu perturbante pour l'arbre, et lui permet de recouvrir ses plaies pendant la saison de végétation. De plus, il est facile d'évaluer pour le tailleur les impacts de la taille sur l'architecture du houppier.

- **la taille en bois sec** : elle s'effectue après la chute des feuilles et la descente de sève. Raisonnée, c'est une taille peu pénalisante. Elle peut entraîner quelques réactions à proximité des points de coupe (apparition de supplicants). La cicatrisation des plaies commence lors de la période de végétation suivante.



Chantier d'élagage, Février 2014 (Avenue de Royat)

Remarque : les tailles en période de descente de sève et de débournement sont à proscrire car elles diminuent fortement les réserves de l'arbre.

Les techniques de base pour la taille

- la coupe d'une branche vivante :

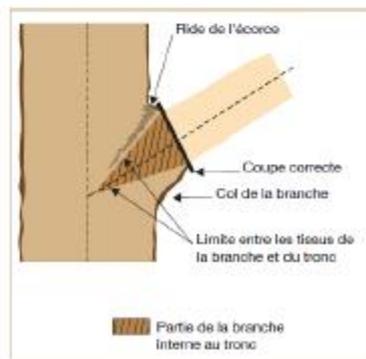


Schéma d'une coupe de branche vivante (source : La taille des arbres d'ornement, du pourquoi au comment, C.Drenou, 1999)

Les annexes

- Outils pour faciliter la gestion du patrimoine arboré.
 - Cartographie des arbres et des alignements classés
 - Déclaration de problématiques phytosanitaires des arbres appartenant aux particuliers
 - Article 4 du CCTP – Travaux à proximité des arbres.
 - Barème d'évaluation des arbres d'ornement
 - Récapitulatif des points de vigilance pour les entreprises
 - Fiche de contrôle pour les entreprises

Adoption de la Charte

- Validation et adoption par la commune en Conseil municipal
- Signature des partenaires (entreprises, syndicats, associations...)
- Signature des habitants

Résultats : exemple de Lyon

- Entre 1992 et 2011 :
 - Multiplication du nombre d'arbres par 2 (42 000 → 85 000 arbres)
 - 18 000 arbres déperissants renouvelés
 - Diversification des espèces : aucune espèces ne dépassent 10% de la population totale d'arbre de la ville (à part le platane : 26%)
 - Amélioration de la qualité paysagère grâce à l'identification des 8 principes et le contrôle de ces derniers
 - Diminution du coût d'entretien des arbres de 45%

Merci de votre attention

**LA CHARTE
DE L'ARBRE**